

Vendredi 6 mars 2015

- 9h **Accueil des participants**
- 9h15 **Allocutions de bienvenue**
Frédéric Lambert, Doyen de la faculté de droit et de science politique de l'Université de Rennes 1
Marion Del Sol, Directrice de l'IODE UMR CNRS
- 9h30 **Propos introductif : le droit à l'oubli, un concept en pleine mutation ?**
Maryline Boizard, Maître de conférences en droit privé, Université de Rennes 1, IODE, UMR CNRS

Les destinataires du droit à l'oubli

*Sous la présidence de Emmanuelle Garnaud-Gamache,
Directrice du Développement International de b<>com*

- 9h45 **La perception du droit à l'oubli par les usagers**
Catherine Lejealle, Sociologue, professeur associé à l'ESG Management school
- 10h10 **Le rapport entre le droit à l'effacement numérique et les obligations en matière de conservation des données**
Annie Blandin, Professeur en droit public, Chaire européenne Jean Monnet, Télécom Bretagne, IODE, UMR CNRS, b<>com
- 10h35 **Les techniques d'effacement des données**
Sébastien Gambs, Maître de conférences en informatique, ISTIC, Université de Rennes 1 (Chaire de recherche commune avec INRIA)
Guillaume Piolle, Professeur assistant en informatique, Centrale Supélec Rennes, b<>com
- 11h **Débat**
- 11h15 **Pause**
- 11h30 **Dans quelle mesure le droit à l'effacement s'applique-t-il aux contenus mis en ligne par les personnes elles-mêmes : l'exemple des réseaux sociaux**
Gustav Malis, doctorant Télécom Bretagne, b<>com
- 11h55 **Le droit à l'oubli numérique face aux moteurs de recherche**
Maryline Boizard, Maître de conférences en droit privé, Université de Rennes 1, IODE, UMR CNRS.

12h20 **Débat**

12h30 **Déjeuner**

Les modalités du droit à l'oubli

*Sous la présidence de Philippe Pierre, Professeur en droit privé,
Université de Rennes 1, IODE, UMR CNRS*

- 14h **La conciliation d'un droit à l'oubli avec les droits fondamentaux consacrés par la CEDH**
Sandrine Turgis, Maître de conférences en droit public, Université de Reims Champagne-Ardenne, chercheur associé IODE, UMR CNRS
- 14h25 **Droit à l'oubli, Droit à l'information et liberté de la presse, point de vue d'un journaliste**
Erwan Alix, Journaliste, Community manager éditorial, Ouest-France
- 14h50 **Les enjeux du droit à l'oubli pour le salarié**
Gilles Dedessus Le Moustier, Maître de conférences en droit privé, Université de Rennes 1, IODE, UMR CNRS
- 15h15 **Droit à l'oubli et données relatives à l'état de la personne**
Sylvie Moisdon-Chataigner, Maître de conférences en droit privé, Université de Rennes 1, IODE, UMR CNRS
- 15h40 **Débat**
- 15h50 **Pause**
- 16h15 **La *privacy by design*, une pratique de prévention à privilégier?**
Fabrice Rochelandet, Professeur en sciences de la communication, Université Paris Sorbonne Nouvelle, IRCAV
- 16h40 **Les sanctions propres à assurer l'effectivité d'un droit à l'oubli**
Cristina Corgas-Bernard, Maître de conférences en droit privé, Université de Rennes 1, IODE, UMR CNRS
- 17h05 **Débat**
- 17h15 **Conclusions**

17h30 Clôture

COLLOQUE

Organisé par l'IODE

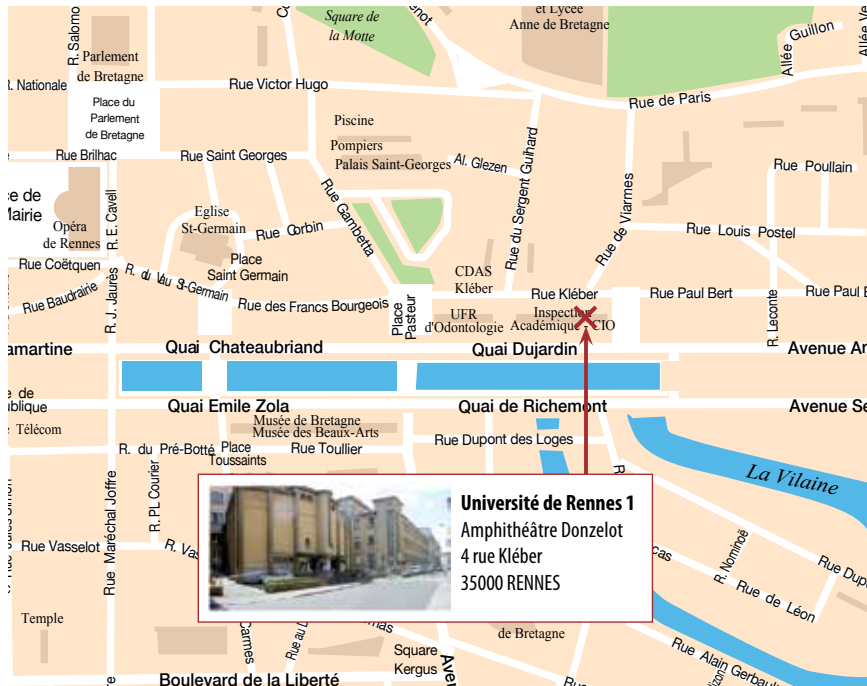
Organisateur

Institut de l'Ouest : Droit et Europe (IODE) UMR CNRS 6262

Contact

Elisabeth Huard
Secrétariat de l'IODE
Faculté de droit et de science politique
9 rue Jean Macé - CS 54203
35042 Rennes Cedex
Tél : 02 23 23 30 33
secretariat-iode@univ-rennes1.fr

Le droit à l'oubli numérique enjeux et perspectives



Conception et réalisation : Studio graphique - Université de Rennes 1; Crédit photo : © ducdao - Fotolia.com, © Alias - Fotolia.com, © shutterstock



6 mars 2015

Amphithéâtre Donzelot - 4 rue Kléber - RENNES

